

Bulletin d'informations municipales

Le mot du Maire

Vous étiez nombreux à souhaiter la création d'un commerce de proximité, type superette ou multiple rural à Turenne. Déjà en 2004 nous avons réalisé une étude de faisabilité à l'emplacement actuel de la poste.

Mais la récupération de l'ancienne Maison de Retraite a ouvert une nouvelle opportunité que le Conseil Municipal a saisie.

L'emplacement que nous avons retenu, aux dires de tous y compris des professionnels de la distribution, est idéal : bien visible à l'entrée du bourg, de plain pied à proximité du parking et proche de la pharmacie.

Pour les travaux, la commune a investi 70 000 € TTC subventionnés à 50 % par le Conseil Général et l'Etat (FISAC).

Pour la gestion, après une consultation lancée en partenariat avec la CCI de Brive, le Conseil Municipal a retenu l'enseigne VIVAL et ce sont les responsables du groupe CASINO (dont dépend VIVAL) qui ont sélectionné la gérante Madame Sandrine COUSINOU.

Depuis le 6 mai le magasin est ouvert, Madame Sandrine COUSINOU vous y accueille à la satisfaction générale et bien réelle des Turennois.

Ce commerce était indispensable pour la vie et le développement de notre commune. Il est en place... Même si la fréquentation touristique qui augmente régulièrement doit aussi y contribuer,

c'est désormais à nous tous chers amis Turennois qu'il appartient de le faire vivre pour assurer sa pérennité.



SOMMAIRE du Numéro 20.

Pages 2-3	: La page des Associations.
Pages 4-5	: Informations Municipales.
Pages 6-7	: Assainissement.
Pages 8-9-10	: Budget de la commune.
Page 11 à 14	: infos carte communale

FNACA, Comité de Turenne.

Le Comité s'est réuni en assemblée générale annuelle le vendredi 6 janvier 2006. Après le compte rendu moral du Président et le compte rendu financier du trésorier, le bureau a été renouvelé dans son ensemble.

Le concours de belote annuel du vendredi 3 janvier a eu un énorme succès avec la participation de 64 joueurs. Merci à tous pour leur présence et surtout à Olivier Tzatchev et Jacques Valon pour avoir effectué le comptage, la vérification et le classement des joueurs. Le 19 mars 2006 le dépôt de gerbe et la cérémonie ont eu lieu à 11 heures au Monument aux Morts, suivi du verre de l'amitié. A 12h30 nous nous sommes retrouvés à 17 personnes à Chauffour pour le repas annuel avec nos amis et collègues de Meyssac, où nous avons passé une bonne journée.

Le dimanche 23 avril 2006 a eu lieu le congrès départemental de la FNACA à Brive, où nous étions une dizaine à y participer. Le Comité remercie la municipalité de Turenne pour l'attribution de la subvention annuelle, qui nous permet de déposer une gerbe à chaque manifestation.

Les Amis de Turenne : les rendez-vous de l'été 2006

Concerts :

- ✓ Le vendredi 18 août, Chapelle des Capucins à 21h00.

Airs de Cours et Chansons à boire du XVIIe siècle,

par L'ENSEMBLE PANDORE : Dominique Metzlé, baryton-basse et Nicolas Desprez au clavecin.

Expositions à la Chapelle des Capucins :

- ✓ Du 20 juillet au 1er août, Couleur Pastels, avec Denis Bauduin, ouvert les après-midi. Vernissage le samedi 22 juillet à 18h30.
- ✓ Du 4 au 16 août, Viviane Hilaire, peinture sur porcelaine et Christian de Verdal, trompe l'œil, ouvert les après-midi. Vernissage le samedi 5 août à 18h30.
- ✓ Du 22 août au 3 septembre, Jacques Courvoisier, peintre, ouvert les après-midi.

Vernissage le vendredi 25 août à 18h30.

à la Bibliothèque :

Atelier de calligraphie et enluminure avec M. BOZON du 24 juillet au 6 août 2006, ouvert de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00. Possibilité de s'inscrire pour initiation : 15€ la $\frac{1}{2}$ journée.

Assemblée Générale du dimanche 27 août (chapelle ds Capucins):

Conférence du Docteur Marius Ducloux sur Léopold Sédar Senghor vers 18h00.

Journées Européennes du Patrimoine : le 16 septembre à 17h30 :

Conférence de Marguerite Guély sur la Chapelle des Capucins et son contexte historique.

Renseignements au 05 55 85 54 27 ou au 05 55 85 91 71.

Les Viscomtins n'oublient pas.

Une plaque a été apposée à la Chapelle des Capucins pour rappeler que c'est grâce à Jacques et Nicole Aubert que cet édifice a été restauré.

Le dimanche 18 juin une cérémonie coprésidée par Yves Gary Maire de Turenne et André Bizac Président des Amis de Turenne a été organisée pour dévoiler officiellement cette plaque.

On a remarqué entre autre dans l'assistance:

Mme Francine Prime Sous-Préfète de Brive,

Monsieur François Erlenbach Directeur Régional des affaires culturelles,

Frédéric Soulier Député de la Corrèze, Claude Nougéin Conseiller Général en charge de la culture, Alain Soularue ancien Maire, Pierre Tronche Président de Turenne Passion, le professeur Bléty représentant Turenne environnement et la société Archéologique de la Corrèze, le Général Pierre Crouzillac ancien Président des Amis de Turenne, Nathalie Brisson représentant Turenne Foires et Festivités et Sophie Aubert représentant sa famille.

Plusieurs membres du Conseil Municipal honoraient de leur présence cette manifestation qui s'est clôturée par un vin d'honneur.

A cette occasion il a été rappelé que la Chapelle des Capucins a été edifiée en 1644 par Eléonor de Bergh épouse du Vicomte de Turenne, qu'elle a commencé à se délabrer après 1789, des cartes postales apportant la preuve que vers 1900 le toit était effondré et qu'en 1950 un arbre énorme dépassait des ruines.

Message de Turenne Passion

La saison d'animation a commencé cet été, et tous les membres du bureau de l'association sont fins prêts pour la période estivale qui s'annonce encore bien remplie. Ci dessous le programme que bien d'entres vous ont déjà, grâce à leurs cotisations qui nous permettent de pérenniser chaque année un grand nombre d'évènement festifs, sachant que le plus important pour nous reste la présence des turennois à ces moments de convivialité, qui font de Turenne Passion un acteur modeste certes, mais un acteur quand même du développement économique, touristique et social de notre commune, qui a besoin de vivre aussi, rappelons le, hors saison touristique...

Merci à ceux qui nous aident, financièrement ou matériellement, nous sommes conscients que sans cet effort de votre part, nous ne pourrions pas survivre très longtemps, alors profitons ensemble de ces moments de plaisir, que nous permettent ces quelques réunions populaires et festives ouvertes à tous.

A bientôt avec vous dans nos divertissements.

Cordialement.

Le président.

Programme d'Août et Septembre 2006.

Jeudi 3 août 2006 à partir de 19h00 : Soirée Tapas Apéritif animée par le Quartet C-D'accords sur le parvis de la chapelle des Capucins. Entrée 12 euros.

Samedi 12 août 2006, à 21h45: En Nocturne visite guidée et animée de Turenne aux flambeaux. Commentaires de Mme GUELY. Rendez-vous devant l'office du Tourisme de Turenne.

Samedi 23 septembre 2006 à 21h00 : Soirée Cabaret à la chapelle des Capucins.

Travaux des commissions.

La Commission des travaux.

Deux tranches d'assainissement ont débuté début avril. Il s'agit du raccordement du Quartier st Paul et de la réfection et amélioration au dessous de la chapelle des Capucins avec raccordement du Château, Coté Est.

La deuxième partie qui concerne la place de la Halle, le bas de la rue Droite et le chemin d'Espinassol est terminée malgré quelques difficultés au démarrage. pour la première tranche. Le bureau d'étude s'est heurté au refus du droit de passage, le projet a été modifié ce qui a permis de raccorder les maisons Donnarieix, Tronche et Lavergne qui étaient prévus pour plus tard. Un mal pour un bien...

Les travaux de canalisation sont terminés, mais il faudra certainement attendre début septembre pour la mise en place du poste de relevage situé sous le cimetière et le raccordement des usagers. (voir le schéma d'assainissement de la tranche bourg Est) Le programme de voirie 2006 a débuté le 20 juin 2006.

Les trois entreprises retenues lors de l'appel à consultations vont être sur place pratiquement en même temps pour la réfection de la route de l'église à la Grange Rouge, de la route du chateau de Linoire et celle de Jalinat. Pour les Terres mâles et les Eyrials les travaux seront réalisés fin août .

Ces travaux de voirie représentant plus de 110.000 euros de dépenses.

La commission scolaire

L'année scolaire s'achève et avec elle le bonheur d'aspirer aux vacances pour tous.

Mais ces moments heureux ne peuvent pas faire oublier la disparition trop hâtive d'Anne-Marie Marracho. Nous assurons sa famille de notre très sincère compassion.

Mlle Laurence Jolly a été retenue pour effectuer les tâches ménagères qu'elle accomplissait en remplacement. Mme Dethorey a secondé Mme Gaumond durant l'arrêt maladie de Mme Laplaze. Nous sollicitons toute personne candidate à un remplacement temporaire d'un de nos agents (ménage : école, mairie, bibliothèque, ATSEM, restauration).

Du 18 au 30 mars 2006, le cycle 3 accompagné de Mlle Tourrenc s'est rendu en classe de neige à Chamonix. Le séjour était organisé par l'OCDV et financé comme suit:

- 40% du conseil Général soit 215, 82 euros / enfant.
- 30% de la commune soit 196,20 euros / enfant.
- 30% à la charge des familles soit 196,20 euros / enfant.

L'Association des parents d'élèves a contribué par une participation de 50 euros par enfant à laquelle s'ajoute 15 euros par enfant venant de la coopérative scolaire.

Il est également à noter que le Conseil Général de la Corrèze est intervenu directement auprès des familles pour un montant global de 439 euros. Ces trois aides ont contribué à réduire la part restant à la charge des familles.

Mlle Tourrenc a fort bien retracé ces quelques jours passés à la montagne par la réalisation d'un diaporama.

Une enseignante du réseau a initié les élèves à la science des plantes.

.../...

La quinzaine du Causse s'est déroulée du 12 au 24 juin pour les élèves du cycle 3 avec pour thème la forêt. Une exposition bien illustrée l'a clôturée le samedi 24 juin à Chasteaux. Une enseignante du réseau a initié les élèves à la science des plantes.

Au cycle 2, la classe de Mme Roy, accompagnée de Mle Lacaze s'est déplacée dans la forêt de Couzages afin de la découvrir, ainsi que des traces d'animaux. Une enseignante du Très bénéfique ont été, l'intervention du SIRTOM sur le tri sélectif et les rencontres de jeux collectifs à lissac préparés en cours d'année par Mme Sauvezie et les ATSEM pour le cycle 1, ainsi que les différentes activités à dominante artistiques en relation avec la forêt, parcours sensoriel, éveil des sens.

Mmes Ghislaine Boyer et Marilyn tronche ATSEM à l'école depuis 20 ans se sont vues décernées la médaille départementale du travail, nous les félicitons pour la charge qu'elle assument avec compétence.

Le mobilier de la classe du cycle 3 a été renouvelé pour un montant de 2700,33 euros TTC. L'acquisition de 2 ordinateurs est prévu pour la rentrée la dépense s'élève à 1389,99 euros TTC.

DEMOGRAPHIE du 10 janvier 2006 au 26 juillet 2006.

Naissances:

Tiago **ALVES**, né à Brive le 19 janvier 2006, domicilié "Route de Linoire" à Turenne.
Axel **NEGRELLO**, né à Brive le 4 février 2006, domicilié à "Jalinat" à Turenne.
Emma **OLLIVIER**, née à Brive le 27 février 2006, domiciliée à "Roumezat" à Turenne
Sacha et Noa **FERNANDEZ**, nés à Brive le 13 juillet 2006, domiciliés à "Combe Brunet" à Turenne.

Mariages :

Raphaël **PITAUULT** et Lise **DUBOIS**, le 15 avril 2006.
Christian **LAMOTTE** et Sylvie **BOUVIER**, le 29 avril 2006.
Olivier **DURAND** et Céline **CHAUZEIX** le 24 juin 2006.
Antonio **DE JESUS LOURENCO** et Michèle **GERMAIN**, le 14 juillet 2006.

Décès:

Jean-Pierre **LARCHE**, décédé le 15 mars 2006 à l'âge de 60 ans.
Anne-Marie **MARRACHO**, décédée le 27 mars 2006 à l'âge de 46 ans.
Roger **GALIAGOT**, décédé le 3 juin 2006 à l'âge de 72 ans.
René **MEUNIER**, décédé le 4 juillet 2006 à l'âge de 86 ans.

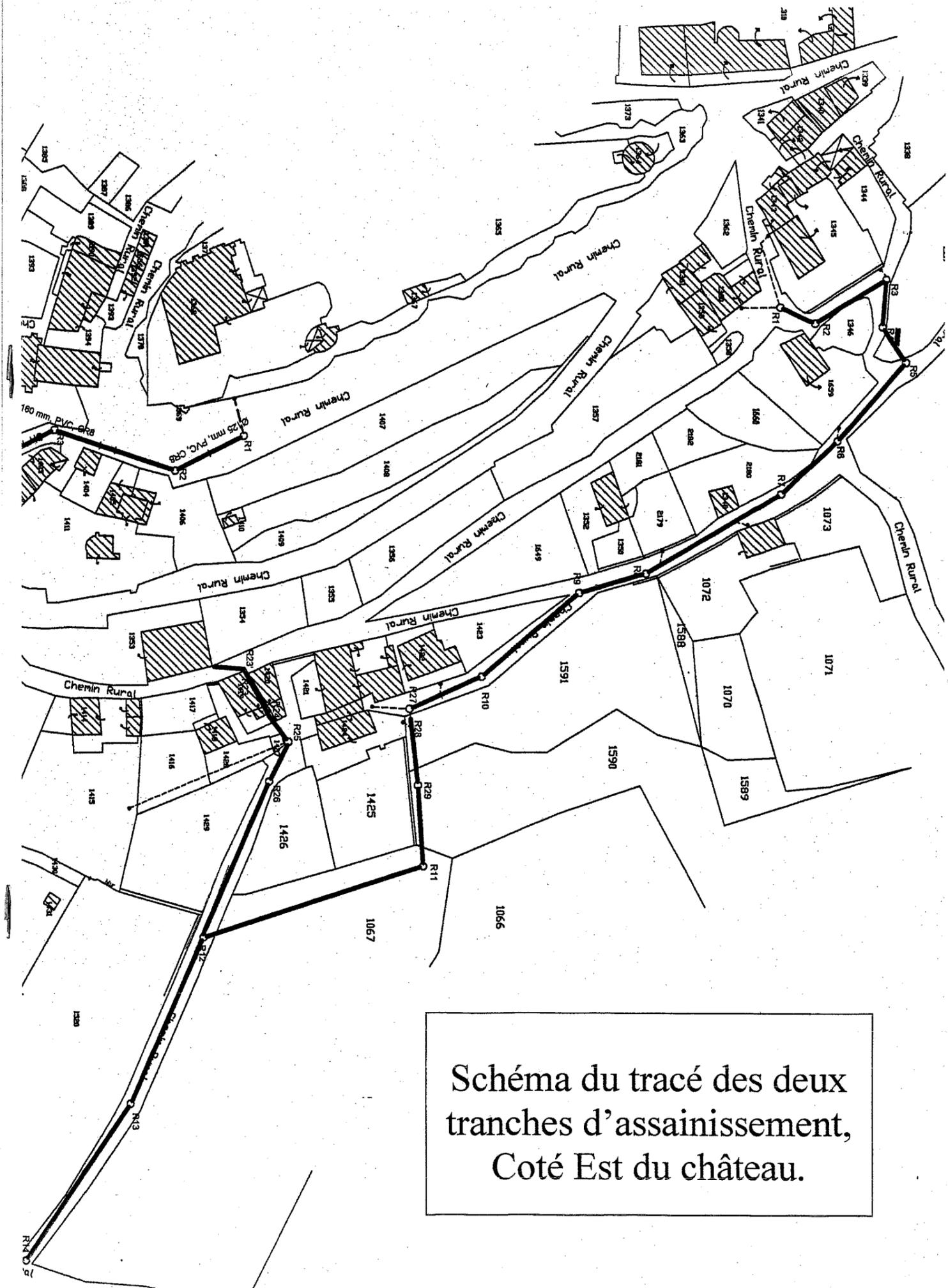
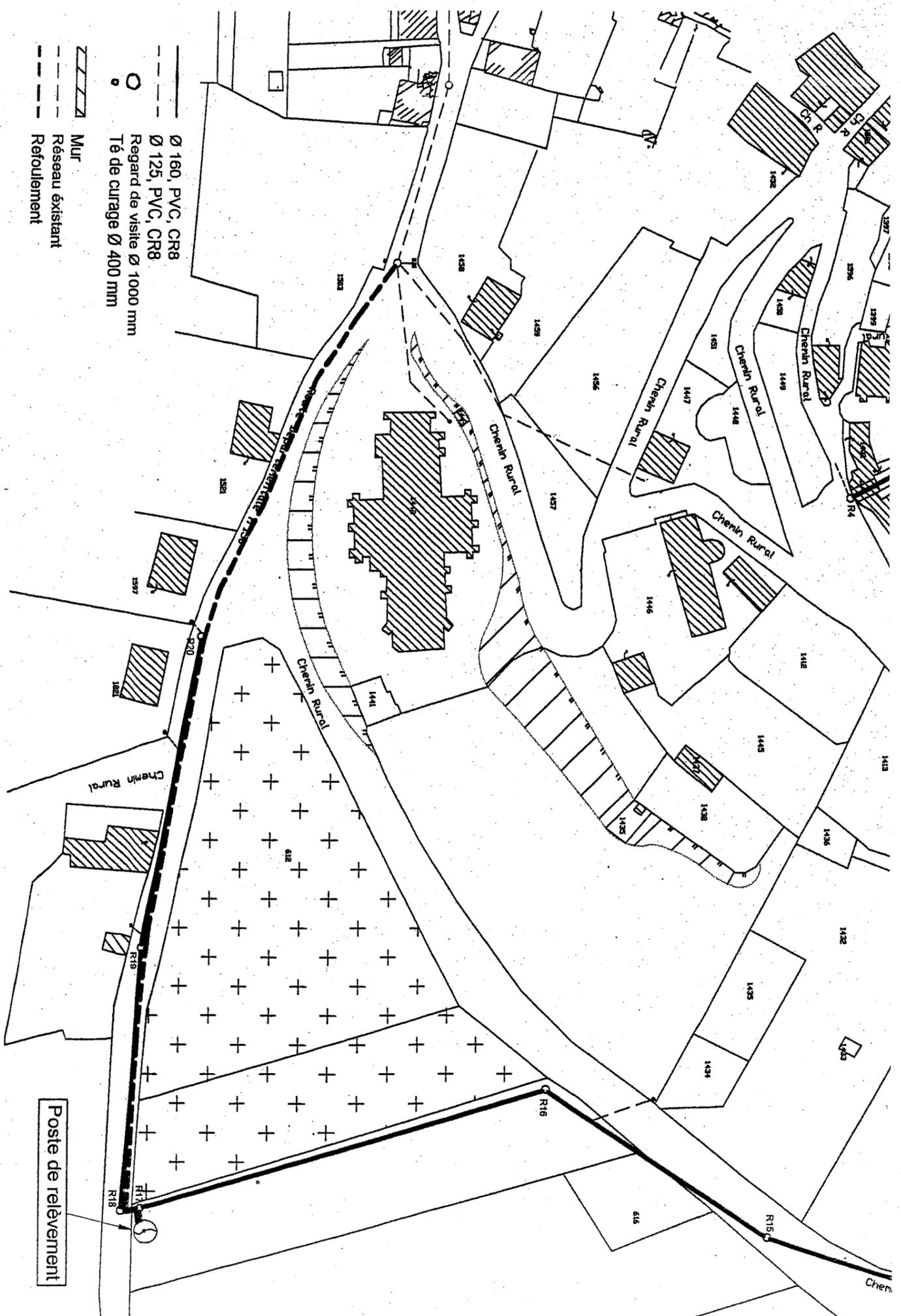


Schéma du tracé des deux tranches d'assainissement, Coté Est du château.

ANNEE 2006

LE BUDGET DE LA COMMUNE	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
829 598	829 598
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
597 645	597 645

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	RECETTES		
Charges à caractère général	289 164	Excédent antérieur reporté	267 801
Charges de personnel	205 530	Produits des services et du domaine	15 600
Autres charges de gestion courante	80 930	Opération d'ordre	10 000
Charges financières	11 500	Impôts et taxes	361 697
Charges exceptionnelles	1 210	Dotations et participations	157 400
Dépenses imprévues	50 000	Atténuation de charges	10 000
		Produits exceptionnels	4 000
		Autres produits de gestion courante	3 100
VIRT A INVESTISSEMENT	191 264		
	829 598		829 598

ANNEE 2006

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Capital des emprunts	28 330	VIRT DU FONCTIONNEMENT	191 264
Opérations d'investissement travaux	210 000	FCTVA	33 167
Immobilisations corporelles	31 700	Subventions	86 484
Dépenses imprévues	6 000	(CR, CG, DDE, Fonds Européens)	
Immobilisations incorporelles	27 085	Emprunts	0
Opérations d'ordre	10 000	Opérations patrimoniales	2 200
Restes à réaliser	78 933	Restes à réaliser	126 837
Solde d'exécution	205 597	Excédent de fonctionnement capitalisé	157 693
	597 645		597 645

**Articulation
Fonctionnement / Investissement**

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	638 334	RECETTES	829 598
VIRT A INVESTISSEMENT	191 264		
	829 598		829 598

INVESTISSEMENT

DEPENSES	274 785	RECETTES	121 851
Opérations d'ordre	10 000	Opérations d'ordre	
Restes à réaliser	78 933	Restes à réaliser	126 837
Solde d'exécution reporté	205 597	Affectation	157 693
	597 645		597 645

COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Le compte administratif 2005 a permis de dégager un excédent de 267 800 € qui est reporté sur 2006. Cet excédent ne nous a pas empêché de réaliser toutes les opérations d'investissements que nous avons inscrites au budget 2005 et qui sont récapitulés ci-après :

Principales opérations réalisées en 2005

Opérations	Montant TTC
Voirie	102 500,00 €
Travaux école	14 900,00 €
Matériel de bureau	4 800,00 €
Suite et fin du PAB	87 700,00 €
Carte Communale	9 600,00 €
Toiture Mairie et Immeuble "Villemur"	42 000,00 €
Chauffage Chapelle des Capucins	22 300,00 €
	283 800,00 €

BUDGET PRIMITIF 2006

Le budget 2006 a été voté à l'unanimité le 20 mars 2006.

En fonctionnement les recettes et les dépenses s'équilibrent à 829 000 €. les taux d'imposition des 3 impôts locaux que sont la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti stables depuis de nombreuses années n'ont pas été augmentés en 2006.

Le budget d'investissement dont les principales opérations sont récapitulées ci-après est également en équilibre sans avoir recours à l'emprunt.

L'excédent dégagé sur la section fonctionnement par une gestion rigoureuse et la recherche constante de subventions permettent d'obtenir cet équilibre.

La Commune n'a pas eu recours à l'emprunt depuis plusieurs années, en conséquence, l'endettement de la commune diminue régulièrement. En 2006 les intérêts des emprunts ne représentent que 2% du fonctionnement tandis que le capital des emprunts ne représente que 5 % de l'investissement.

Principales opérations prévues en 2006

Opérations	Montant TTC
Voirie	110 000,00 €
Travaux école	5 000,00 €
Matériel de bureau	4 500,00 €
Restauration des fortifications	110 000,00 €
Carte Communale (solde)	2 000,00 €
Achat d'une mini-pelle	25 000,00 €
Aménagement Place de la Halle (étude)	10 000,00 €
Restauration des tableaux (Eglise)	16 000,00 €
Restauration appartement (au dessus de la Poste)	25 000,00 €
	307 500,00 €

Documents relatifs à la validation de la carte Communale

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TURENNE 19500

Nombres de membres :

en exercice 15
présents 13
votants 15

L'an deux mil six, le vingt sept avril, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Yves GARY.

Date de la convocation :
20 Avril 2006

Etaient présents :

Messieurs Gary, Courdurié, Mme Castanet, Mr Parlange, Mr Trivier,
Mr Tzatchev, Mme Brisson, Mme Batut, Mr Gouygou, Mr Claval, Mr Bizac
Mr Monfort, , Mme Delgoulet

Absent excusé : Mr J. Levard (a donné pouvoir à Y. Gary)
Mr J. Estivie (a donné pouvoir à M. Batut)

Secrétaire de séance : Mme N. Brisson a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Approbation de la Carte Communale de TURENNE.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 124.1 et suivants
et R 124.1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 Décembre 2003,
donnant son avis sur l'opportunité d'élaborer une carte communale sur
le territoire de la commune,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 Octobre 2005,
donnant son avis sur le projet de carte communale sur le territoire de
la commune,

Vu l'arrêté du Maire, en date du 19 décembre 2005, soumettant à l'enquête
publique le projet de carte communale, qui s'est déroulée du 23 janvier 2006
au 23 février 2006,

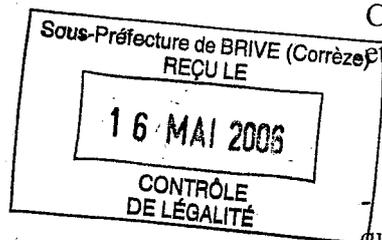
Monsieur le Maire présente les observations qui ont été faites sur le projet
de carte communale ainsi que le rapport et les conclusions du Commissaire
Enquêteur Monsieur LALEU.

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant l'excellent et rigoureux travail réalisé par le Commissaire Enquêteur
et la pertinence de ses avis,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de prendre en compte la totalité des avis du Commissaire Enquêteur
qu'ils soient favorables ou défavorables,
- DECIDE d'approuver la carte communale résultant des documents présentés
à l'enquête publique complétés par la prise en compte des parcelles ayant
recueilli l'avis favorable du Commissaire Enquêteur.
- DECIDE que les décisions individuelles relatives à l'occupation et
l'utilisation du sol régies par le Code de l'Urbanisme demeureront délivrées
au nom de l'Etat,



La carte communale approuvée par le Conseil Municipal accompagnée de la présente délibération, des conclusions et de l'avis du Commissaire Enquêteur sera transmise à Monsieur le Préfet pour qu'il l'approuve par arrêté.

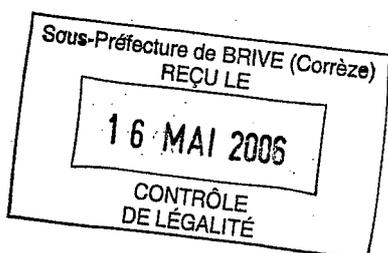
Elle sera en outre transmise pour information à :

- Madame la Sous-Préfète
- Monsieur le Directeur de la D.D.E.
- Monsieur le Président du Conseil Général
- Monsieur le Président de la C.A.B.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée, en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département, dès réception de l'arrêté de Monsieur le Préfet approuvant la Carte Communale.

Adopté à l'unanimité,

Le Maire de TURENNE,
Y. GARY





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CORREZE

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
DES LIBERTÉS PUBLIQUES
BUREAU 3

ARRÊTÉ approuvant la carte communale applicable sur la commune de Turenne

Le préfet de la Corrèze,

VU le code de l'urbanisme,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU la délibération de la commune de Turenne en date du 11 décembre 2003 décidant de l'élaboration d'une carte communale,

VU l'arrêté du maire de Turenne en date du 19 décembre 2005 soumettant le projet de carte communale à enquête publique,

VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,

VU la délibération du conseil municipal de Turenne en date du 27 avril 2006 approuvant la carte communale,

VU les pièces du dossier de la carte communale,

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Corrèze.

ARRÊTE

Art. 1. - La carte communale définie sur le territoire de la commune de Turenne est approuvée telle qu'elle figure au dossier qui a été soumis à enquête publique.

Art. 2. - Le dossier définissant la carte communale, comprend :

1 - un rapport dans lequel figurent notamment :

- I. **Partie A** : L'analyse de l'état actuel et des enjeux,
 - 1 - Les données fondamentales du territoire communal,
 - 2 - La structure de l'occupation humaine,
 - 3 - L'approche de la structure sociale,
 - 4 - Les activités,
 - 5 - Le Paysage,
 - 6 - La synthèse des principales contraintes,
 - 7 - le bilan de la carte communale échue,
 - 8 - La synthèse et les enjeux,

- II. **Partie B** : Le projet communal,
 - 1 - Les objectifs de la carte communale
 - 2 - Le rappel des orientations du schéma directeur du pays de Brive,

3 – Les hypothèses de développement ; les besoins en logements,

III. **Partie C** : Le projet communal,

- 1 – Les orientations et les choix du projet communal,
- 2 – Les principes d'urbanisation pour les principaux villages et hameaux,
- 3 – La synthèse quantitative des surfaces,

IV. **Partie D** : L'évaluation des incidences de la carte communale sur l'environnement,

V. **Partie E** : Les annexes

2 – un plan de zonage en trois parties.

3 – un plan des servitudes d'utilité publique

Art. 3. – Le dossier de la carte communale opposable aux tiers est tenu à la disposition du public :

- à la mairie de Turenne,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau DRLP 3),

aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Art. 4. – En application de la délibération du conseil municipal du 27 avril 2006 susvisée et des articles L 421.2 et suivants du code de l'urbanisme, les autorisations d'occuper ou d'utiliser le sol seront délivrées par le maire au nom de l'Etat dès que le présent arrêté sera exécutoire.

Art. 5. - Le présent arrêté, ainsi que la délibération du conseil municipal approuvant la carte communale seront affichés en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal habilité et diffusé dans le département.

Art. 6. - Le présent arrêté sera exécutoire dès l'accomplissement de l'ensemble des formalités prévues à l'article 5 ci-dessus. La date à prendre en compte pour l'affichage en mairie est celle du premier jour où cet affichage a été exécuté.

Art. 7. - Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corrèze.

Art. 8. - Le secrétaire général de la préfecture de la Corrèze, la sous-préfète de Brive, le maire de Turenne, le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Tulle, le **- 7 JUIN 2006**

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Denis Olagnon